

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE HUNTINGDON**

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil de la Ville de Huntingdon du lundi 3 avril 2017 à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23 de la rue King, lieu ordinaire dudit Conseil et conformément à la *Loi sur les Cités et Villes*, sont présents le maire André Brunette et les conseillers Denis St-Cyr, Marielle Duhème, Rémi Robidoux, Florent Ricard et Paul André Ricard formant quorum sous la présidence du maire.

Sont également présentes mesdames Johanne Hébert, directrice générale et Denyse Jeanneau, greffière.

Le siège no. 6 est vacant.

---

**Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum**

Le quorum est constaté.

**17-04-03-4330 Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le maire André Brunette procède à l'ouverture de la séance ordinaire du lundi 3 avril 2017 à 19 h 00.

Adopté

**Séance ordinaire du lundi 3 avril 2017, à 19h00, en la salle du Conseil sise au 23, rue King à Huntingdon.**

**ORDRE DU JOUR**

- A) Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum;
- B) Adoption de l'ordre du jour;
- C) Annonces et dépôt des documents :
  - 1. Rapport sur la situation financière au 31 mars 2017;
  - 2. Dépôt de la liste des dépenses autorisées en mars 2017;
  - 3. Rapport sur la situation financière Investissement au 31 mars 2017;
- D) Période d'information du maire;
  -
- E) Période de questions du public;

**10. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**10.1** Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2017;

**20. – CONTRATS & ENTENTES**

**20.1** Autorisation – Offre d'achat pour l'acquisition du lot 5 086 410;

### **30. – ADMINISTRATION & FINANCES**

- 30.1** Demande de contribution – Fondation Arthur-Pigeon - Campagne de souscription 2017;
- 30.2** Demande de contribution - Gala de reconnaissance Jeunesse Rurale;
- 30.3** Demande d'une contribution financière - Club de patinage artistique de Huntingdon;
- 30.4** Autorisation – Remboursement de frais de déplacement ;
- 30.5** Approbation - États financiers 2016 de l'Office Municipal d'Habitation de Huntingdon;
- 30.6** Approbation - Révisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon (no. d'approbation 0097);
- 30.7** Autorisation - Ouverture d'un compte bancaire pour les activités de la Sport-O-Thèque;
- 30.8** Demande de contribution – Club de l'Âge d'Or de Huntingdon ;

### **40 – RÉGLEMENTATION**

- 40.1** Autorisation - Demande d'une servitude de maintien en état d'un empiètement pour l'immeuble du 38, rue Bouchette, lot 3 229 665;
- 40.2** Autorisation - Signature pour une servitude de passage sur une partie des lots 3 230 281 et 3 230 280 en faveur de Gaz Métro;
- 40.3** Autorisation - Signature pour une servitude de passage sur une partie du lot 5 267 258 en faveur de Gaz Métro;

### **50 – NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

- 50.1** Approbation - Désignation d'un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois d'avril à juin 2017;
- 50.2** Approbation - Embauche de Louis Breton pour le département des travaux publics;
- 50.3** Approbation - Embauche de Butch Dagenais pour le département des travaux publics (Parcs);
- 50.4** Approbation - Embauche de Francis Bolduc à titre de pompier volontaire pour le Service de la Sécurité incendie;
- 50.5** Approbation - Démission de M. Cédric Provost au poste de pompier volontaire au Service de la Sécurité incendie;

### **60. –VARIA**

- 60.1** Demande d'amendement législatif afin de permettre aux élus de participer aux séances extraordinaires par voie électronique ;
- 60.2** Appui au projet de déploiement du service internet de la firme Targo communications Inc.;

- 60.3** Demande de révision de la priorisation du Chemin de Planche dans le Plan d'intervention en infrastructures routières locales.
- 60.4** Demande du CLD d'utiliser le kiosque d'information touristique pour la saison estivale 2017;

## **70. –RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

- 70.1** Monsieur Denis St-Cyr:
- 70.2** Monsieur Rémi Robidoux:
- 70.3** Madame Marielle Duhème:
- 70.4** Monsieur Florent Ricard:
- 70.5** Monsieur Paul-André Ricard:

Levée de la séance

---

### **Adoption de l'ordre du jour**

**17-04-03-4331** **Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité:**

**D'adopter** l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la Ville de Huntingdon du lundi 3 avril 2017 tel que présenté et avec dispense de lecture.

Adopté

### **ANNONCES ET DÉPÔT DES DOCUMENTS**

#### **Rapport sur la situation financière au 31 mars 2017**

La trésorière dépose l'état de la situation financière de la Ville de Huntingdon au 31 mars 2017.

#### **Dépôt de la liste des dépenses autorisées au 31 mars 2017**

##### **Comptes à payer –Mars 2017**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées au 31 mars 2017.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, **Johanne Hébert**, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

**Johanne Hébert, trésorière**

## **Rapport sur la situation financière Investissement au 31 mars 2017**

### **Dépenses d'investissement – Mars 2017**

En vertu de l'article 477.1 de la *Loi sur les Cités et Villes*, la trésorière dépose la liste des dépenses autorisées Investissement pour le mois de mars 2017.

La liste des dépenses autorisées est incluse au registre prévu à cet effet et qui fait partie intégrante du procès-verbal.

Je, *Johanne Hébert*, trésorière, atteste avoir les crédits nécessaires dans l'ensemble du budget et dans les fonds réservés afin d'effectuer le paiement des dépenses ci-dessus mentionnées.

---

*Johanne Hébert, trésorière*

### **Période d'information du maire**

- Aucun sujet

### **Période de questions du public**

*Les principales questions se résument ainsi :*

M. Maurice Haineault : Il demande où en est rendu la Ville dans le dossier de l'entreprise Gâteries Jaker's.

Mme Carolyn Latour Gariépy : Elle demande s'il y a de la production chez Gâteries Jaker's.

M. Guy Fournier : Il demande si la Ville paiera l'asphaltage de son stationnement à la suite des travaux qui sont requis afin d'évacuer les eaux pluviales en provenance de son immeuble de la rue Lake.

Si la Ville n'a pas l'intention de payer, il propose alors que la Ville fasse des travaux permettant d'évacuer les eaux pluviales de sa propriété par une rigole à l'arrière de son immeuble. Le maire lui mentionne qu'il ira sur place dès cette semaine, avec le conseiller Paul André Ricard, pour vérifier les travaux proposés.

De plus, il mentionne que la Ville va retenir les services d'un plombier pour vérifier si les travaux, relatifs à la gestion des eaux pluviales, effectués à l'intérieur du bâtiment rendent conformes les installations de la propriété. Le maire signale que l'inspection avait démontré qu'il y avait quatre (4) infractions au Code de construction et que des travaux étaient requis pour respecter les exigences quant à la protection contre les refoulements des eaux d'égout et des eaux pluviales.

## **10. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

### **Adoption des procès-verbaux**

### Séance ordinaire du 6 mars 2017

**Considérant** que la greffière a remis aux membres du conseil, préalablement à la présente séance, une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 mars 2017 ;

**Considérant** la dispense de lecture prévue au deuxième alinéa de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., chapitre C-19) ;

17-04-03-4332

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 6 mars 2017 est adopté tel que présenté par la greffière.

Adopté

### **20. CONTRATS**

#### Offre d'achat pour l'acquisition du lot 5 086 410 situé sur la rue F.-Cleyn

**Considérant que** la Ville de Huntingdon a présenté une demande d'aide financière dans le cadre du Programme PIQM- Projets d'infrastructures à vocation municipale et communautaire (Volet 5 – Réfection et construction des infrastructures municipales) pour la construction d'un garage municipal;

**Considérant que** l'une des conditions prévues dans le cadre de ce programme est que la municipalité doit être propriétaire du terrain où elle entend réaliser la construction de son projet;

**Considérant que** la Ville est intéressée à acquérir le lot 5 086 410 situé sur la rue F.-Cleyn;

17-04-03-4333

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal autorise le maire André Brunette et la trésorière Johanne Hébert à présenter une offre d'achat pour l'acquisition du lot 5 086 410 situé sur la rue F.-Cleyn pour une superficie de 10 313.4 m<sup>2</sup> selon les termes discutés.

Et qu'à cet effet, ils sont autorisés à signer les documents requis pour l'exécution de ce mandat.

Adopté

### **30. ADMINISTRATION & FINANCES**

#### Demande de contribution – Fondation Arthur-Pigeon - Campagne de souscription 2017

**Considérant que** la Fondation Arthur-Pigeon désire offrir des bourses aux élèves performants de l'école secondaire;

17-04-03-4334

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**D'accorder** une contribution financière au montant de 100 \$ à la Fondation Arthur-Pigeon pour sa campagne de souscription 2017.

Adopté

**Demande de contribution - Gala de reconnaissance Jeunesse Rurale**

**Considérant que** le comité organisateur du Gala de reconnaissance Jeunesse Rurale demande une contribution financière pour la 7<sup>e</sup> édition du Gala qui se tiendra à Sainte-Barbe, le jeudi 11 mai 2017 à 18 h;

**Considérant que** le Conseil municipal de Huntingdon a à cœur d'appuyer les jeunes du Haut-St-Laurent qui ont envie de démontrer leur dynamisme par l'action bénévole, l'implication citoyenne, les saines habitudes de vie, la persévérance scolaire ou sociale, l'engagement en environnement, arts et culture.

17-04-03-4335

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**De verser** une contribution financière au montant de 100 \$ pour le financement du Gala de reconnaissance Jeunesse Rurale du 11 mai 2017.

Adopté

**Demande d'une contribution financière - Club de patinage artistique de Huntingdon**

**Considérant que** le Club de Patinage Artistique de Huntingdon demande l'appui de la Ville pour le parrainage de 8 jeunes de la communauté afin qu'ils puissent vivre l'aventure du patinage;

**Considérant que** l'objectif de l'organisme est d'amasser 8 000 \$ qui seront utilisés pour le financement du temps de glace, la réduction du déficit accumulé et le financement des services de patinage plus, patinage intensif et patinage artistique dans la communauté;

17-04-03-4336

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière de 100 \$ au Club de Patinage Artistique de Huntingdon.

Adopté

**Autorisation de remboursement de frais de déplacement - Prix Hommage bénévolat-Québec 2017**

**Considérant que** depuis 2004, madame Elizabeth Riel s'investit auprès des personnes de sa communauté afin d'amasser des fonds

pour le financement des frais de transport requis pour leurs traitements contre le cancer;

**Considérant que** le prix Hommage bénévolat-Québec est remis par le gouvernement du Québec pour souligner la précieuse contribution de bénévoles et d'organismes de toutes les régions du Québec;

**Considérant que** la candidature de madame Elizabeth Riel a été soumise pour le Prix Hommage Bénévolat-Québec 2017 ;

**Considérant que** la communauté de Huntingdon reconnaît l'engagement exceptionnel de cette citoyenne;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon désire souligner l'implication et les efforts de madame Riel à améliorer les services offerts aux citoyens de la municipalité ;

17-04-03-4337

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que**, dans l'éventualité où la candidature de madame Elizabeth Riel serait retenue, le maire André Brunette et le conseiller Denis St-Cyr sont autorisés à assister à la cérémonie de remise de prix qui aura lieu le 25 avril 2017 à Québec et que leurs frais de repas et d'hébergement soient remboursés sur présentations de pièces justificatives.

Que cette dépense soit financée à même le budget 02-110-10-310.

Adopté

#### **Approbation des états financiers 2016 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon**

*Le conseiller Denis St-Cyr, président de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, déclare être en situation de conflit d'intérêts et se retire de la séance pour toute la durée des délibérations et du vote relatifs à la présente question.*

**Considérant que** l'Office municipal d'habitation de Huntingdon a déposé ses états financiers vérifiés par la firme de vérificateurs externes Jean-Luc Crête, CGA pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 ;

**Considérant que** les états financiers présentent un déficit d'opération de 113 446 \$, soit une contribution de la Ville de Huntingdon de 11 345 \$ dans ce déficit ;

**Considérant que** le solde des contributions pour la Ville de Huntingdon apparaissant au bilan de l'Office municipal d'habitations au 31 décembre 2015 représente un solde dû de 1 551 \$;

**Considérant que** le solde des contributions du programme de supplément au loyer (Accès-Logis) pour la Ville de Huntingdon apparaissant au bilan de l'Office municipal d'habitations au 31 décembre 2016 représente un trop versé de 4 302 \$;

17-04-03-4338

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon approuve les états financiers 2015 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, tels que présentés.

**Que** le montant à payer pour 2016 de 1 551 \$ soit versé à l'Office municipal d'habitation.

**Que** le montant versé en trop pour 2016 de 4 302 \$ soit appliqué en diminution du versement de la quote-part 2017 à l'Office municipal d'Habitation pour le Programme Accès-Logis (Habitations des Tisserandes).

Adopté

**Approbation des révisions budgétaires 2017 de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon (no. d'approbation 0097)**

*Le conseiller Denis St-Cyr, président de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon, déclare être en situation de conflit d'intérêts et se retire de la séance pour toute la durée des délibérations et du vote relatifs à la présente question.*

**Considérant que** l'Office municipal d'habitation de Huntingdon a soumis à la Ville des révisions budgétaires pour l'année 2017 en date du 7 mars 2017 en rapport à des corrections apportées à divers comptes budgétaires;

**Considérant que** le déficit budgétaire passe de 146 985 \$ à 147 828\$, représentant une contribution financière de 14 782 \$ de la part de la municipalité au lieu de 14 699 \$;

17-04-03-4339

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil municipal approuve, tel que présenté, le budget révisé (approbation no. 0097) de l'Office municipal d'Habitation de Huntingdon, soumis en date du 7 mars 2017.

**Que** la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste budgétaire 02 520 00 963.

Adopté

**Ouverture d'un compte bancaire pour les activités de la Sport-O-Thèque**

**Considérant que** la Ville de Huntingdon est fiduciaire de la Sport-O-Thèque du Haut-St-Laurent;

**Considérant que** les opérations de la Sport-O-Thèque nécessitent l'ouverture d'un compte bancaire afin de distinguer clairement les transactions de l'organisme et celles de la municipalité;



17-04-03-4340

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de la Ville de Huntingdon autorise l'ouverture d'un compte bancaire à la Caisse Desjardins du Haut-Saint-Laurent pour les activités financières de la Sport-O-Thèque.

**Que** le maire, André Brunette et la trésorière, Johanne Hébert soient autorisés à signer tous les documents requis pour l'ouverture et les opérations en rapport à ce compte bancaire.

Adopté

**Demande d'une contribution financière – Club de l'Âge d'Or de Huntingdon**

**Considérant que** le Club de l'Âge d'Or de Huntingdon demande une aide financière de la Ville pour le financement de la location de salle et les frais d'activités en rapport à leur organisme;

17-04-03-4341

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Paul André Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal autorise le versement d'une contribution financière de 100 \$ au Club de l'Âge d'Or de Huntingdon.

Adopté

**40. RÉGLEMENTATION**

**Demande d'une servitude de maintien en état d'un empiètement pour l'immeuble du 38, rue Bouchette, lot 3 229 665**

**Considérant qu'**une servitude de maintien en état d'un empiètement est demandée pour l'immeuble du 38, rue Bouchette, Huntingdon, connu et désigné comme étant le lot 3 229 665 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Huntingdon, dont la propriété appartient à madame Pauline Aldéa Vaillancourt ;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon est propriétaire de l'immeuble visant cette servitude d'empiètement dont la désignation est connue et désignée comme étant le lot 3 230 046 du Cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Huntingdon, étant la rue Bouchette ;

**Considérant qu'**une partie de la maison, la corniche, la galerie et le trottoir érigés sur le lot 3 229 665 empiètent respectivement sur une distance maximale de 0,96 m, de 2,27 m, de 2,69 m et de 5,33 m à l'extérieur de la limite nord-est sur le lot 3 230 046, propriété de la Ville de Huntingdon,

**Considérant** ces empiètements en la manière décrite au certificat de localisation préparé par Pierre Meilleur, arpenteur-géomètre, en date du 8 mars 2017, sous le numéro 7093 de ses minutes ;

**Considérant que** cette demande de servitude réelle de maintien permet d'entretenir, de réparer et au besoin de reconstruire l'immeuble visant cette servitude ;

**Considérant que** la Ville ne subit aucun préjudice résultant de cet empiètement;

**Considérant que** tous les frais de cette demande de servitude sont à la charge du demandeur ;

**17-04-03-4342**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

**Que** le Conseil municipal autorise la servitude de maintien en état d'un empiètement , aux frais du demandeur, pour l'immeuble du 38, rue Bouchette, Huntingdon, connu et désigné comme étant le lot 3 229 665 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Huntingdon, dont la propriété appartient à madame Pauline Aldéa Vaillancourt.

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de servitude d'empiètement rédigé par Me Nathalie Daoust, notaire dans le district de Beauharnois.

Adopté

**Autorisation de signature pour une servitude de passage sur une partie des lots 3 230 281 et 3 230 280 en faveur de Gaz Métro**

**Considérant que** la Ville de Huntingdon a, par sa résolution no. 16-02-01-4019 adoptée à sa séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2016, accordé une servitude de passage à Gaz Métro pour effectuer l'installation des canalisations pour la transmission et la distribution du gaz entre le 72 rue Dalhousie et le 142, Route 202;

**Considérant** la description technique préparée par Valérie Tétreault, arpenteuse-géomètre, en date du 20 janvier 2017, sous le numéro 809 de ses minutes;

**17-04-03-4343**

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de servitude de passage rédigé par Me Jacques Goyette, notaire dans le district de Longueuil.

Adopté

**Autorisation de signature pour une servitude de passage sur une partie du lot 5 267 258 en faveur de Gaz Métro**

**Considérant que** la Ville de Huntingdon a, par sa résolution no. 16-02-01-4019 adoptée à sa séance ordinaire du 1<sup>er</sup> février 2016,

accordé une servitude de passage à Gaz Métro pour effectuer l'installation des canalisations pour la transmission et la distribution du gaz entre le 72 rue Dalhousie et le 142, Route 202;

**Considérant** la description technique préparée par Valérie Tétreault, arpenteure-géomètre, en date du 7 février 2017, sous le numéro 840 de ses minutes;

**17-04-03-4344**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil autorise le maire André Brunette et la greffière Denyse Jeanneau à signer, pour et au nom de la Ville de Huntingdon, l'acte de servitude de passage rédigé par Me Jacques Goyette, notaire dans le district de Longueuil.

Adopté

## **50. NOMINATION & GESTION DU PERSONNEL**

### **Désignation d'un conseiller à titre de maire suppléant pour les mois d'avril à juin 2017**

**Considérant qu'**en vertu de l'article 56 de la *Loi sur les cités et Ville* L.R.Q., chapitre C-19, le conseil désigne, pour la période qu'il détermine, un conseiller comme maire suppléant lorsque le maire est absent du territoire de la municipalité ou est empêché de remplir les devoirs de sa charge ;

**17-04-03-4345**

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil nomme Florent Ricard à titre de maire suppléant pour la période des mois d'avril à juin 2017.

Adopté

### **Embauche de Louis Breton pour le département des travaux publics**

**Considérant que** monsieur Louis Breton occupe un poste temporaire au département des travaux publics de la Ville ;

**Considérant que** durant la période estivale, la Ville se doit de procéder à certains travaux nécessitant un minimum de main-d'œuvre laquelle est souvent déficitaire lors de la prise de vacances des salariés du département;

**17-04-03-4346**

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil municipal autorise l'embauche de Monsieur Louis Breton au poste de chauffeur manœuvre temporaire pour le département des travaux publics selon les conditions prévues à la

convention collective, et ce, selon les besoins du département sans toutefois dépasser la période estivale.

**Que** la dépense soit financée à même le budget de 2017 prévu à cet effet.

Adopté

**Embauche de Butch Dagenais pour le département des travaux publics (Parcs)**

**Considérant que** monsieur Butch Dagenais occupe un poste temporaire au département des travaux publics de la Ville ;

**Considérant que** durant la période estivale, la Ville se doit de procéder à l'entretien des parcs et espaces verts du territoire;

17-04-03-4347

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité:**

**Que** le conseil municipal autorise l'embauche de Monsieur Butch Dagenais au poste manœuvre temporaire affecté à l'entretien des parcs et espaces verts pour le département des travaux publics.

**Que** la dépense soit financée à même le budget prévu à cet effet au poste budgétaire 02 701 50 141.

Adopté

**Embauche de Francis Bolduc à titre de pompier volontaire pour le Service de la Sécurité incendie**

**Considérant que** monsieur Francis Bolduc a déposé sa candidature à titre de pompier volontaire pour le département de la Sécurité incendie de la Ville;

**Considérant que** monsieur Bolduc réside et travaille sur le territoire de Huntingdon ;

17-04-03-4348

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Denis St-Cyr  
Et résolu à l'unanimité :**

**De nommer** monsieur Francis Bolduc à titre de pompier volontaire au sein du Service de la Sécurité incendie de la Ville de Huntingdon.

**Que** l'embauche soit sous réserve de l'absence d'antécédents judiciaires en lien avec le poste.

Adopté

**Démission de M. Cédric Provost au poste de pompier volontaire au Service de la Sécurité incendie**

**Considérant que** M. Cédric Provost a démissionné de son poste de pompier volontaire au Service de la sécurité incendie le 29 mars 2017;

17-04-03-4349

**Il est proposé par madame Marielle Duhème  
Appuyé par monsieur Rémi Robidoux  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le conseil de la Ville de Huntingdon accepte la démission de M. Cédric Provost au poste de pompier volontaire au Service de la sécurité incendie, et ce, en date du 29 mars 2017.

Adopté

## **60. VARIA**

### **Demande d'amendement législatif afin de permettre aux élus de participer aux séances extraordinaires par voie électronique**

**Considérant que** la Loi sur les cités et villes stipule que les questions et matières qui sont soumises lors des séances du conseil sont décidées par la majorité des membres présents;

**Considérant que** lors des séances extraordinaires du conseil, il serait utile que la participation des élus à ces séances puisse se faire de façon électronique, ce qui favoriserait la participation de tous les membres;

**Considérant qu'**en vertu de l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, certaines municipalités se sont vues octroyer le droit à une participation à des séances du conseil de la municipalité régionale de comté dont elles sont membres par téléphone ou autres moyens électroniques;

**Considérant que** le Gouvernement du Québec a déjà permis, outre l'article 164.1 du *Code municipal du Québec*, la présence de membres du Conseil par voie électronique, dont notamment, sans restreindre la généralité de ce qui précède, dans les cas suivants :

Dans le décret 371-2003 concernant le regroupement de la Ville de La Tuque, du Village de Parent et d'autres municipalités en son article 27 permettant aux membres du conseil provenant de la Municipalité de Parent d'être présents par voie électronique;

Dans la *Loi sur la sécurité civile* (RLRQ c.S-2.2) en son article 26 permettant à tout conseil municipal de tenir des séances par voie électronique dans le cas où il y a un état d'urgence;

Dans la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ c. S-30.01) où un membre du conseil d'une société de transport en commun peut assister à toute assemblée via un moyen électronique (article 27);

**Considérant qu'**il serait opportun que les membres du conseil puissent participer à des séances extraordinaires du conseil par voie électronique, soit par téléphone ou tout autre moyen électronique de communication permettant à ce membre du conseil non

physiquement présent lors d'une séance extraordinaire d'être entendu par les autres membres du conseil et le public;

17-04-03-4350

**Il est proposé par monsieur Denis St-Cyr  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal demande au gouvernement du Québec d'amender la *Loi sur les cités et villes* et toute autre loi municipale pertinente afin de permettre que lors de séances extraordinaires du conseil, les membres du conseil puissent y participer par des moyens électroniques, dont notamment le téléphone ou tout autre moyen de communication permettant d'être entendu par les autres membres du conseil physiquement présents à une séance du conseil et les membres du public présents à ces séances extraordinaires;

**De transmettre** copie de la présente résolution à la Fédération québécoise des municipalités, à l'Union des municipalités du Québec, à la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, au député Stéphane Billette et à la MRC du Haut-Saint-Laurent.

Adopté

**Appui au projet de déploiement du service internet de la firme Targo communications Inc.**

**Considérant que** le projet de déploiement du service Internet sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent de la firme *Targo Communications Inc.* rencontre les exigences des programmes d'aide financière des gouvernements;

**Considérant qu'**il serait avantageux pour certaines municipalités de la MRC d'améliorer les services internet disponibles sur leur territoire;

**Considérant que** la firme Targo Communication Inc. a présenté au Conseil des maires de la MRC, un projet de déploiement dans le cadre des programmes d'aide des gouvernements en regard aux branchements des communautés;

**Considérant que** la Ville de Huntingdon considère qu'il est important d'évaluer l'impact financier qu'engendrera ce projet et qu'à cet effet le Conseil des maires de la MRC du Haut-Saint-Laurent se doit de tenir compte des bénéfices reçus par les citoyens lors de la répartition des coûts à être assumés par les municipalités concernées du territoire;

**Considérant que** la totalité du territoire de la Ville de Huntingdon, est desservie par le service internet haute vitesse et dans certains cas, par la fibre optique;

17-04-03-4351

**Il est proposé par monsieur Florent Ricard  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de Huntingdon appuie le projet de déploiement du service Internet haute vitesse, sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-Laurent, déposé par la firme *Targo Communications Inc*;

**Que** le Conseil municipal de Huntingdon refuse de participer au financement des dépenses relatives à ce projet.

Adopté

**Demande de révision de la priorisation du Chemin de Planches dans le Plan d'intervention en infrastructures routières locales.**

**Considérant que** le Plan d'intervention en infrastructures routières locales de la MRC du Haut-St-Laurent sert à déterminer les besoins et les priorités d'intervention sur les surfaces des chaussées du réseau routier du territoire;

**Considérant que** l'évaluation des chaussées a été réalisée en fonction d'une série de mesures et d'observations visuelles permettant de diagnostiquer les causes des dégradations apparentes et de cibler les solutions de réhabilitation les plus appropriées.

**Considérant que** la Ville de Huntingdon est d'avis que dans certains cas, pour y parvenir, il est nécessaire de tenir compte d'autres facteurs au-delà des observations visuelles qui ne présentent que les défauts de surface des chaussées;

**Considérant** l'importance du Chemin de Planches dans le développement social et économique de la région;

**Considérant que** le Chemin de Planches répond aux critères d'une route provinciale secondaire du fait qu'elle relie les municipalités entre elles ce qui entraîne une surutilisation de la route menant à une dégradation très importante de l'infrastructure;

**Considérant qu'il** est inéquitable d'imputer la charge fiscale du coût des travaux de réfection de cette route aux citoyens des municipalités de St-Anicet, Godmanchester et Sainte-Barbe;

17-04-03-4352

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par madame Marielle Duhème  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de Huntingdon demande à la MRC du Haut-Saint-Laurent de revoir la priorisation du Chemin de Planches dans son Plan d'intervention en infrastructures routières locales.

**Que** le Conseil municipal de Huntingdon demande au ministère des Transports du Québec que le chemin de Planches retourne sous juridiction provinciale vue son importance au niveau du réseau routier et le nombre important d'usagers.

Adopté

**Autorisation au CLD du Haut-St-Laurent d'utiliser le Kiosque d'information touristique pendant la saison estivale**

**Considérant que** le CLD du Haut-St-Laurent demande l'autorisation d'utiliser le kiosque d'information touristique situé en face de la chute du barrage sur la rue Châteauguay durant la saison estivale 2017;

17-04-03-4353

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux**

**Appuyé par monsieur Denis St-Cyr**

**Et résolu à l'unanimité :**

**Que** le Conseil municipal de Huntingdon autorise le CLD du Haut-St-Laurent à utiliser le Kiosque d'information touristique durant la saison estivale 2017;

Adopté

## **70. RAPPORT DES COMITÉS ET DES CONSEILLERS**

**M. Denis St-Cyr :** Il a assisté à une rencontre de travail du comité de transition pour la fusion des offices municipaux. Il remercie Mme Johanne Hébert et M. Gerhard Schmid pour leur soutien dans ce dossier. La Ville de Huntingdon a demandé que le regroupement des offices municipaux du territoire du Haut-Saint-Laurent soit réalisé par le biais de la création d'un nouvel OMH et a rejeté le regroupement d'Offices d'habitation par le biais d'une déclaration de compétence de la MRC.

L'OMH de Huntingdon recevra une subvention du gouvernement au montant de 267 000 \$ pour des réparations aux fenêtres et aux portes à l'immeuble Joie de Vivre.

**M. Rémi Robidoux :** Il félicite Mme Hébert et M. St-Cyr pour leur dévouement dans le dossier du regroupement des Offices d'habitation. Il félicite le travail de l'Office municipal d'habitation de Huntingdon d'avoir réussi à obtenir une subvention pour les réparations de l'immeuble Joie de Vivre.

Le Club de patinage artistique de Huntingdon présentera son gala au cours de la fin de semaine.

Le futur Corps de cadets de l'armée aura ses activités à l'école Arthur-Pigeon et desservira le Haut-Saint-Laurent. Les jeunes de 12 à 18 ans sont invités à s'inscrire et les bénévoles sont les bienvenus.

M. Robidoux remercie les employés du département des travaux publics pour l'excellent travail qu'ils ont accompli lors de la tempête de neige du 14 mars dernier.

**Mme Marielle Duhème :** Elle mentionne que les employés du département des travaux publics ont fait un excellent travail lors de la tempête de neige.

Les Habitations des Tisserandes ont demandé une subvention pour l'embauche d'un étudiant qui offrirait des activités aux enfants pour la saison estivale. De plus, l'organisme aura son jardin communautaire cet été.



Le système d'interphone aux Habitations des Tisserandes a été changé pour les 27 logis.

**M. Florent Ricard :** Le Marché Fermier d'été ouvrira d'ici la fin du mois d'avril. Le comité organisateur de la fête du 150<sup>e</sup> du Canada poursuit ses travaux avec les municipalités de Godmanchester et Hinchinbrooke.

**André Brunette :** Le député Stéphane Billette a annoncé des subventions pour des travaux sur le réseau routier du comté de Huntingdon. Malheureusement pour notre ville, le Député a annoncé que les travaux de pavage sur les rues Fairview et F.-Cleyne sont reportés à une année ultérieure.

### **Levée de la séance**

L'ordre du jour étant épuisé;

**17-04-03-4354**

**Il est proposé par monsieur Rémi Robidoux  
Appuyé par monsieur Florent Ricard  
Et résolu à l'unanimité :**

**Que** la séance soit levée à 20 h 20.

Adopté

---

André Brunette, Maire

---

Denyse Jeanneau, Greffière